

UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS

Colloque « Le droit international humanitaire et l'Union européenne »

Nice, 18 et 19 juin 2009

Hôtel Westminster.

Programme cofinancé

par:



Union Européenne



INTERREG III A Alcotra



CONSEIL GENERAL  
DES ALPES-MARITIMES



**Jeudi 18 juin :**

**9 heures 30 : Accueil des participants**

**9 heures 45 : Rapport introductif : Eric David, Professeur à l'ULB**

**Le droit international humanitaire, élément de la Politique étrangère et de sécurité commune, sous la présidence de l'Ambassadeur Maurizio Moreno, Président de l'Institut international de droit humanitaire de San Remo**

Les positions nationales des Etats membres relatives au DIH, Louis Balmond, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

10 heures 45 : Pause café

L'utilisation du DIH dans les instruments de la PESC, Josiane Auvret-Finck, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Le DIH, élément du dialogue politique avec les Etats tiers, Mario Bettati, représentant spécial du Ministre des Affaires étrangères

12 heures 15 : Déjeuner

**14 heures : La soumission de l'Union européenne au droit international humanitaire, aspects théoriques, sous la présidence du professeur Philippe Saunier, Directeur de l'UFR Institut du Droit de la Paix et du Développement**

L'applicabilité du DIH à l'UE : évolutions normatives, Valentina Falco, Chercheur à l'Institut universitaire européen de Florence.

L'applicabilité du DIH aux opérations militaires de l'UE : enjeux juridiques, Tristan Ferraro, Conseiller juridique, CICR, Genève.

15 heures 15 pause café

La responsabilité pour violation des règles du DIH dans le cadre d'opérations de l'UE

Discussion

Mise à Jour 14/05/2009



## Vendredi 19 juin

### Programme cofinancé par:



Union Européenne



INTERREG III A Alcotra



CONSEIL GENERAL  
DES ALPES-MARITIMES



Université  
Nice SOPHIA ANTIPOLIS



Regione Liguria

### **9 heures 30 : La soumission de l'Union européenne au droit international humanitaire, aspects pratiques, sous la présidence du professeur Joël Rideau, professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis**

Les opérations menées par l'UE et les difficultés d'applications du DIH, Frederic Naert, Service juridique, Conseil de l'UE

La place du DIH dans les activités du Comité militaire de l'UE, Contre Amiral Bruno Nielly, Directeur de Cabinet du Président du Comité militaire de l'UE

10 heures 45 : Pause café

Le rôle du DIH dans les programmes communautaires et l'aide humanitaire, Sonja Boelaert, Service juridique de la Commission

Discussion

12 heures 15 : Déjeuner

### **14 heures : La participation de l'Union européenne au développement du droit international humanitaire, table ronde sous la présidence de Madame Françoise Krill, représentante du CICR auprès de l'UE**

Les lignes directrices de l'Union européenne concernant la promotion du droit humanitaire international, Morten Knudsen, DGE4, Nations unies et CPI

La coopération de l'UE et du Comité International de la Croix-Rouge, Stéphane Kolanowski, conseiller juridique, délégation du CICR auprès de l'Union européenne, Bruxelles

L'UE et l'obligation de faire respecter le DIH, Michel Veuthey, Vice-président de l'Institut International de droit humanitaire de San Remo

Pause café 15 heures 30

La contribution de l'UE au développement du droit relatif aux moyens de guerre, A.Millet-Devalle, Maître de Conférences à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

L'UE et les juridictions pénales internationales, Isabelle Moulier, Maître de Conférences à l'Université de Caen

Conclusion du colloque

Mise à Jour 14/05/2009